



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/RBP/L.66
28 octobre 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe intergouvernemental d'experts
des pratiques commerciales restrictives
Treizième session
Genève, 24 octobre 1994
Point 6 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATORZIEME SESSION
DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS
DES PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Préparation de la troisième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives :
 - a) Examen de 15 années d'application et de mise en oeuvre de l'Ensemble;
 - b) Elaboration de propositions pour l'amélioration et le développement de l'Ensemble de principes et de règles;
 - c) Ordre du jour provisoire de la Conférence;
 - d) Règlement intérieur provisoire de la Conférence;
4. Questions diverses
5. Adoption du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts.
